



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....27
 Pouvoirs..... 14
 Excusés..... 01
 Absents..... 01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 23 MAI 2025**

**N°2025-05-18 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A
 L'ASSOCIATION HIBISCUS POUR L'ORGANISATION D'UN PROJET CULTUREL**

Le vendredi 23 mai 2025 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le mercredi 7 mai 2025.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	BORDES Roselyne
MANTEL Serge	ROSSINI Christel	AOUATI Kheireddine
MAUROBET Catherine	LAFARGUE Jean-Claude	DJABALI Sara
MONIER Annick	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
CARRATALA Henri	LE ROUX Pierre-Olivier	HODÉ Laurence
BERTHE Éloïse	BARATTA Jean-Pierre	BITATSI-TRACHET Françoise
HERRMANN Marie-Catherine	LE COZ Lucie	CHASSAIN Clément
COLLET Marie-Madeleine	MILOTI Donni	BERNARD Anne

Pouvoirs :

AÏDOUDI Salem	à MILOTI Donni
MOULINAT-KERGOAT Hélène	à BERNARD Anne
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à CARRATALA Henri
GUIMARAES Odette	à DJABALI Sara
DI IORIO Rina	à KOUCEM Yacine
MARKARIAN Olivier	à MARTIN Pierre-Yves
FOURNIER Marine	à BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam	à MONIER Annick
CRALIS Christophe	à MANTEL Serge
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent
RENAULT Bernadette	à HODÉ Laurence
MICONNET Olivier	à LE COZ Lucie

Excusés :

HAMZA Ali

Absente :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. Mme BERNARD a été désigné pour remplir ces fonctions.

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand - B.P. 56 - 93891 Livry-Gargan Cédex - T. 01 41 70 88 00 - F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr - www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

093-219300464-20250602-2025-05-18-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2025
 Date de réception préfecture : 02/06/2025

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. BARATTA rapporteur ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Relations entre le Public et l'Administration et notamment ses articles L. 110-1, L. 200-1 et L. 221-8 ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu la demande du 26 mars 2025 par laquelle Monsieur Ticout, Président de l'association Hibiscus sollicite le concours financier pour l'organisation de la 2^e édition de la Journée Culturelle "Régions & Traditions", qui se tiendra du 3 au 4 mai 2025 à Livry-Gargan.

Vu l'avis de la Commission permanente Service à la population en date du mercredi 14 mai 2025 ;

Considérant que le projet conduit par l'Association Hibiscus entre dans le cadre de la politique communale visant à dynamiser la vie culturelle et promouvoir les échanges interculturels ;

Considérant l'intérêt communal de cet événement qui contribue au rayonnement de la Ville de Livry-Gargan et à la mise en valeur de son patrimoine ;

Considérant que la Commune de Livry-Gargan souhaite apporter son soutien à l'association Hibiscus dans le but de favoriser l'accès à la culture pour tous et renforcer la cohésion sociale à travers des événements fédérateurs ;

Après en avoir délibéré ;

À l'unanimité,

Article 1 : Approuve la subvention exceptionnelle de 1.000 euros à l'Association Hibiscus pour l'organisation de la deuxième journée Culturelle « Régions et Traditions » ;

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Annexe 1 : Dossier détaillé du projet.

Ainsi fait et délibéré en séance le vendredi 23 mai 2025.



Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental

date de publication : le 04/06/2025

Adusé de réception en préfecture
093-219300464-20250602-2025-05-18-DE
Date de télétransmission : 02/06/2025
Date de réception préfecture : 02/06/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Correspondance :
24, rue Jules Vallès
93190 Livry-Gargan
Mob.: 06 60 66 52 20



Hibiscus

Association Folklorique Antillaise

<https://association-hibiscus.fr/>

E-mail : groupehibiscus@gmail.com

Annexe Projet N° 2 V.2

PROJET CULTUREL :

WEEK-END D'ÉCHANGE CULTUREL ENTRE HIBISCUS ET LES BALLADINS DES DEUX EAUX

Présentation de l'événement

L'association Hibiscus organise un week-end culturel du **3 au 4 mai 2025** à Livry-Gargan, accueillant le groupe folklorique **Les Balladins des Deux Eaux**. Cet événement a pour objectifs de :

1. Promouvoir les traditions et la culture antillaise à travers la gastronomie, la danse, et l'artisanat.
2. Favoriser un échange culturel entre les régions Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine.
3. Dynamiser la vie culturelle de Livry-Gargan en attirant un large public local et régional.

Samedi 3 mai 2025 :

- **8h30 : Accueil des Balladins des Deux Eaux à la salle Jules Verne pour un apéritif et dîner (préparé par Hibiscus).**
- **Logement à l'hôtel** : Journée culturelle avec des animations, stands culinaires et artisanaux.
- **Activités :**
 - 12 barnums équipés pour les exposants locaux.
 - Scène animée par des groupes folkloriques (Gwoka, Bélé, danses carnavalesques).
 - Atelier maquillage pour enfants (13h à 17h).
 - Soirée dansante clôturée par un DJ.

Dimanche 4 mai 2025 :

- Visite guidée du chateau et jardin du parc lefevre de Livry-Gargan avec les élu.(ouvert à toute proposition)
- Déjeuner d'échange avec les élu et la municipalité en compagnie des baladins des deux eaux Hibiscus.
- prestation si possible parc lefevre vers 15h (espace à définir)
- Départ des invités à La Roche-Posay.(vers 18h)

Association **HIBISCUS** Siège au 20, rue Contant 93220 GAGNY

N° Siret : 800 555 013 00013

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250602-2025-05-18-CC
Date de télétransmission : 02/06/2025
Préfecture : 02/06/2025

Correspondance :
24, rue Jules Vallès
93190 Livry-Gargan
Mob.: 06 60 66 52 20



Hibiscus

Association Folklorique Antillaise

<https://association-hibiscus.fr/>

E-mail : groupehibiscus@gmail.com

Budget Prévisionnel

DÉPENSES

Catégorie	Montant (€)	Pris en charge par
Hébergement : 12 chambres +petit dej x 1 nuits	995	Mairie
transport en car : (21 pers.)	2065	Hibiscus
Repas : samedi déjeuner (30 pers.)	420	Hibiscus
Repas : samedi dîner (30 pers.)	420	Hibiscus
Panier repas pour car (dimanche)	120	Hibiscus
Animateur journée	200	Hibiscus
DJ et sonorisation	300	Hibiscus
Groupes folkloriques (4x 130€)	520	Hibiscus
Atelier maquillage	150	Hibiscus
Sécurité (3 agents + repas)	430	Hibiscus
Bracelets d'entrée (1 000 unités)	200	Hibiscus
Stands (mobilier et installation)		Mairie
TOTAL DÉPENSES	5 820 €	-

RECETTES

Source	Montant (€)
Location de stands (12x 80€)	960
Vente de boissons et pâtisseries	1 300
entrée payantes 5€	2 500
Participation municipale estimée	1 800
TOTAL RECETTES	6 560

● GAIN prévisionnel : 740 €

Association HIBISCUS Siège au 20, rue Contant 93220 GAGNY
N° Siret : 800 555 013 00013

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250602-2025-05-18-CC
Date de télétransmission : 02/06/2025
Date de dépôt en préfecture : 02/06/2025

Correspondance :
24, rue Jules Vallès
93190 Livry-Gargan
Mob.: 06 60 66 52 20



Hibiscus

Association Folklorique Antillaise

<https://association-hibiscus.fr/>

E-mail : groupehibiscus@gmail.com

Bénéfices pour la ville de Livry-Gargan

- Mise en avant du patrimoine culturel local et antillais.
- Dynamisation économique avec l'afflux de visiteurs.
- Renforcement des relations entre communes à travers un partenariat interculturel.

Demande de soutien municipal

Nous sollicitons la mairie pour :

1. Prise en charge de l'hébergement : 1 800 €.
2. Mise à disposition gratuite des barnums et du mobilier :
- 3. Mise à disposition de la salle Jules Verne du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai 2024**
4. Appui logistique pour la visite guidée des sites historiques.

Avec ce dossier, Hibiscus espère concrétiser un projet ambitieux et inclusif, renforçant les liens culturels et communautaires de Livry-Gargan.

Michel TICOUT

06 23 52 60 45

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20250602-2025-05-18-CC
Date de télétransmission : 02/06/2025
Préfecture de GAGNY

Association HIBISCUS Siège au 20, rue Contant 93220 GAGNY

N° Siret : 800 555 013 00013